L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 OCTOBRE 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie.
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS
NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 13 OCTOBRE.

AGENCE DE L'*ABEILLE*.

M. JUST COMÈS, domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississippi, de la Nille-Orléans à Bâton-Rouge.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par John Mankoe, constable—à midi, rue Julia, près de la rue du Camp, une belle machine à coudre.

Par Von Bolingen & Co — Vente de syndic — des terrains emblavés, et aux, dans les Premier et Quatrième Districts, dans la ville de Jefferson et à Orerville, à savoir: un terrain avec une maison à étages rue du Camp, Premier District; deux terrains rue Ste Marie, Quatrième District, avec hatteaux bosses; deux autres terrains même District, rue de la Levée; un autre avec une hatisse à étage, mêmes District et rue; trois autres avec améliorations, même District; deux terrains dans la ville de Jefferson; sept terrains avec maison simple et maisons nolage, et autres propriétés amplement décrites dans l'annonce.—Aussi, quelques meubles et autres, qui se trouvent à la résidence rue Austerlitz, entre Magnolia et Constance, ville de Jefferson.

Par O. de Ferbet—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, six terrains dans le Troisième District, dont un avec une maison en bois, dans l'Ile borne par les rues Méraba, Louisa, Urquhart et Chouet.

Par Fernall à Spear—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre avec une maison, située dans le Troisième District, rue Peota.

Par C. E. Girardey & Co—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une maison en briques à deux étages, rue Ste-Anne, entre Bourgogne et Bourgarte. Aussi, deux lots de terre avec une maison basse, Quatrième District, rue Roussan, la moitié indivise d'un lot à Rickerville, et un lot à Carrollton.

Par S. Guinault—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre spacieux Bienville et Bourgogne, avec deux maisons, etc. Aussi, une belle propriété en briques formant Pâtes Aguero des rues St-Claude et Ursulines.

Par Montgomery à Brot—à leur salle d'encan au assortiment général de meubles. Et aux dernier de F. Lizar, rue Gravier, élégantes bureaux de nelle et de monture, malets, vaches laitières, bugies, wagons, etc. Sur la Levée, au pied de la rue Canal, sucre, farine.

Par Fernall & Spear—à leur salle d'encan, matelas, chaises, couvertures de laine, flanelle, etc., et peaux de veau français.

Par le même, en même endroit—couteaux de table, argent de première qualité.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, linge fait, cheminées, chapeaux, ancs de voyage, etc.

Par J. B. Comet—aux St-Louis et Chartres, coutiers nombreux, marchandises sèches.

Par O. Victor—au No 62 de la rue Tchoupitoulas, bibliothèque en noyer et une collection de livres des meilleurs auteurs.

Par McGovern & Co—dans leur salle d'encan, rue St-Charles, près grainer de fourrures, papier, vie ouvrier.

Par John C. Blake—au No 82 de la rue Bienville, chaussures, marchandises sèches, bibliothèque, chaises, peaux, etc.

Par D. E. Murphy—au No 87 de la rue des Magasins, meubles.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, 350 colis et Lots de marchandises sèches, chemises, coloyons, bas, etc.

☞ Acheteurs vos commerciaux chez M. Brunet Turpin, 92 Vieille Levée.

Vente de Pâtes, Graines de Betteraves et Papier.—MM. McGovern & Co vendront, aujourd'hui à 11 heures, dans leur salle d'encan, rue St Charles, par ordre et sous la surveillance des gérants du port, pour le compte de qui il appartiendra—deux sacs de pâtes, deux boisseaux de graines de betteraves, et deux paquets de papier plus ou moins avariés à bord du steamer "Star of the Union."

RIEN AVARIÉ.—Vente par les Courtiers du Port MM. McGovern & Co, vendant à l'encan, aujourd'hui, à 11 heures, dans leur salle d'encan, rue St. Charles, par ordre et sous la surveillance des gérants du port, pour le compte de qui il appartiendra—24 sacs de sel avarié.

Voir Feuilleton.

L'amendement constitutionnel.

Les républicains noirs qui viennent d'être élus au Congrès dans quatre des Etats du Nord, auront à opter entre deux programmes: celui des ultras du parti, indiqué par les discours de Sumner, Butler, Stevens et autres et dont la plupart des journaux radicaux se sont faits les défenseurs, et celui du comité du unionisée recommandé par la *Tribune*, l'*Evening Post*, le *Times* et le *Herald*. Autant engagement ne lie les candidats élus et ils ne se feront pas scrupule de choisir entre les deux plans de reconstruction, après avoir obtenu les suffrages des adhérents de l'un ou de l'autre, grâce au bénéfice du doute. Parmi les noms qui sont sortis de l'urne nous trouvons ceux d'hommes représentants bien connus pour leurs opinions radicales et ceux-là ne déserteront certainement pas la bannière de Thad. Stevens.

Comme nous l'avons déjà dit, le programme du comité unioniste n'a été qu'une manœuvre électorale ayant pour but de ramener dans les rangs du parti les républicains modérés qu'effrayaient les violences de langage des ogres radicaux. C'est surtout en vue des élections de l'Etat de New-York, dont le résultat pouvait être douteux, qu'on a cru devoir user de ces tactiques. Après la victoire électorale quel sera le sort de ce fameux plan de reconstruction? Ceux qui l'ont proposé et défendu persisteront-ils à le recommander au Congrès ou passeront-ils avec armes et bagages dans le camp des radicaux? L'appétit vient en mangeant et il n'y aurait rien de surprenant à voir M. Greeley et ses amis élever leurs prétentions en raison de leur succès. Ils ne feraient que suivre les exemples donnés par leur parti depuis sa naissance.

En attendant que les électeurs aient dit leur dernier mot dans les élections de novembre, il n'est sorte d'influences qu'on ne mette en œuvre pour amener le Président à se rallier au programme d'amendement constitutionnel. M. Raymond, du *Times*, dûment rénégat, a fait sa soumission à son ancien parti. On assure que la plupart des membres du cabinet sont déjà gagnés et, si nous en croyons des informations qui nous parviennent directement de Washington, le Président, abandonné de tous ses amis républicains, reste seul inébranlable dans sa détermination de repousser l'amendement comme inconstitutionnel. Peut-être fonde-t-il encore quelque espoir sur l'élection qui doit avoir lieu en novembre dans l'Etat de New-York? Mais si les républicains noirs l'emportent encore, il se trouvera dans une situation on ne peut plus critique, et on lui posera évidemment l'alternative de l'acceptation de l'amendement ou d'une guerre ouverte contre la majorité renforcée du Congrès. Andrew Johnson a montré beaucoup d'énergie et pour ne devoir pas considérer la partie comme perdue tant qu'il n'a pas renoncé à la défendre. D'ailleurs, la ratification de l'amendement ne dépend pas de lui seul, il faut l'assentiment des trois quarts des législatures d'Etats (et non des deux tiers comme nous l'avions dit l'autre jour en donnant des chiffres empruntés à un journal du Nord). Or déjà le législature de l'Oregon a annulé son premier vote et refusé de ratifier l'amendement. Sur les dix Etats du Sud non représentés au Congrès il n'y en aura probablement pas deux qui consentiront à passer sous les fourches caudines qu'on veut leur imposer. Il est en relation de la question de reconstruction ne trouvera encore ajournée.

Néanmoins, comme l'adoption de l'amendement est le pivot autour duquel tourne actuellement la situation politique, nous croyons intéressant d'en reproduire le texte, afin d'en discuter de nouveau la portée si cela devient nécessaire, lors de la réunion de notre législature en janvier prochain. D'ici là, il se sera peut-être passé des événements importants et la position sera encore plus nette et plus tranchée qu'elle ne l'est actuellement.

Voici le texte de cet amendement tel qu'il a été voté par les deux chambres du congrès:

SECTION 1. Tous les individus nés ou naturalisés aux Etats-Unis et soumis à l'autorité qui gouverne ce pays, sont citoyens des Etats-Unis et de l'Etat dans lequel ils résident. Nul Etat ne fera ou ne mettra en vigueur des lois qui porteraient atteinte aux privilèges et immunités des citoyens des Etats-Unis: nul Etat privera une personne quelconque de sa vie, de sa liberté, de son propriété, sans se conformer aux prescriptions de la loi; et ne refusera à qui que ce soit, dans le territoire soumis à son autorité, l'égale protection des lois.

SEC. 2. Les différents Etats seront un nombre de représentants proportionnés à leur population respective, en comptant toutes les personnes de chaque Etat, à l'exception des Indiens non taxés; mais toutes les fois que le droit de voter pour le choix des électeurs du Président ou du Vice-Président, ou pour celui des représentants du Congrès, ou des fonctionnaires de l'ordre exécutif ou judiciaire, ou des membres des législatures d'Etats sera refusé à quelques-uns des habitants mâles d'un Etat, âgés de vingt-et-un ans et citoyens des Etats-Unis, ou restreint de quelque manière que ce soit, si ce n'est pour participation à la rébellion ou quelque autre crime, la base de la représentation dans cet Etat sera réduite en proportion du nombre de ces citoyens relativement au nombre des citoyens mâles, âgés de vingt-et-un ans, qui seront alors dans cet Etat.

SEC. 3. Nul individu ne pourra être sénateur ou représentant au Congrès, ou électeur du Président et de Vice-Président, ou remplir des fonctions civiles ou militaires sous le gouvernement des Etats-Unis ou sous celui d'un Etat, si, ayant préalablement prêté le serment de défendre la constitution des Etats-Unis, comme membre du Congrès, comme fonctionnaire des Etats-Unis ou comme membre d'une législature, ou comme fonctionnaire de l'ordre administratif ou judiciaire dans un Etat, il a pris part à l'insurrection ou à la rébellion contre les Etats-Unis, ou aidé ou favorisé leurs ennemis; mais le Congrès peut, par un vote des deux tiers de chaque chambre, abroger cette cause d'exclusion.

SEC. 4. La validité de la dette publique des Etats-Unis, telle qu'elle est autorisée par la loi, et y compris les dettes contractées pour le paiement des pensions et des primes pour services rendus dans la guerre contre l'insurrection ou la rébellion, ne sera pas mise en question; mais les Etats-Unis n'entreprendront pas et aucun Etat n'entreprendra de payer aucune dette ou obligation quelconque contractée pour aider l'insurrection ou la rébellion contre les Etats-Unis ou de faire droit aux réclamations pour perte ou émancipation d'esclaves quelconques; toutes telles dettes, obligations et réclamations seront tenues pour illégales et nulles.

ARRIVAGE DU NORD.—Le steamer *Missouri*, capitaine Hudson, parti de New York le 3, est arrivé ici hier matin, avec un gros fret et quelques passagers.

On trouvera dans notre partie anglaise la nombreuse liste des passagers qui se sont embarqués à New-York sur le *Merrimack*, expédié le 6 pour la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL DES FABRICANTS DE SUCRE.—Cette publication qui paraît hebdomadairement en France offre un intérêt spécial qui la recommande à l'attention de nos habitants sucriers et de nos raffineurs. Nous avons sous les yeux le numéro du 27 septembre dernier et nous y trouvons divers articles très instructifs: *La 56e campagne de la sucrerie indigène*, qui contient des statistiques curieuses sur la fabrication du sucre de betteraves; *La fabrication du sucre telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui*, article qui renferme des renseignements précieux pour la culture de la canne aussi bien que pour la fabrication. Nous extrayons de ce dernier article ce qui suit:

On peut dire que les sucres sont de véritables hydrates de carbone. Nous prions qu'on remarque cette composition qui exprime un fait physiologique d'une grande importance, dont nous aurons plus tard à montrer les conséquences, à savoir que le sucre s'emporte aucun de ses éléments au sol, mais bien à l'eau et à l'atmosphère: carbone, hydrogène et oxigène, ce symbole veut dire que le sucre se forme seulement aux dépens de l'air et de l'humidité, et que dans les plantes saccharifères, les éléments minéraux interviennent uniquement pour la formation du tissu ligneux et non pour le sucre lui-même dont la source se trouve ainsi indéniable.

On peut s'abonner au *Journal des Fabricants de Sucre*, chez MM. Hébert et Escousse, libraires, rue de Chartres, à la Nouvelle-Orléans.

Situation et valeur des propriétés

DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, DANS LES LIMITES DE LA NLLE-ORLEANS OU DANS LES ENVIRONS.

Par ordre du secrétaire du Trésor, un assessement a été fait par James Ready, assesseur des Etats-Unis, de toutes les propriétés du gouvernement dans les limites ou les environs de la Nlle Orléans. Voici les spécifications, les valeurs particulières et le montant total de cet assessment:

Douane des Etats-Unis (dans la ville de la Nlle-Orléans)—Lot No 5, entre les rues du Canal, Peters, Vieille-Levée et Decatur. Valeur du sol $100,000; améliorations $3,000,000; montant total $3,100,000.

Hôtel de la Monnaie (ville de la Nlle-Orléans)—Lot No —, entre les rues Esplanade, Gravier, Decatur et Peter. Valeur du sol $60,000; améliorations $350,000; montant total $410,000.

Casernes des Etats-Unis (caserne Jackson)—Située dans la partie inférieure de la ville, avec la façade sur la Levée. Valeur du sol $190,000, améliorations $250,000. Valeur totale $440,000.

Hopital de Marine des E. U. — (ville de la Nouvelle-Orléans) lot No 602, entre les rues White, Gravier, Commune et Broad; valeur du sol $35,000; améliorations $400,000. Total $435,000.

Hôpital Redgerick—(Paroisse Jefferson). Situé à 6 milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la paroisse Jefferson. Construit pendant la guerre. Le sol sur lequel cet hôpital est bâti appartient à M. Millandon. Les améliorations ont coûté $300,000 et ne rapporteraient pas à la vente 10 p 0/0 de ce qu'elles ont coûté. Valeur totale $50,000.

Hôpital de Marine des E. U.—A McDonoughville, sur face de l'Ouest Orléans. Détruit par une explosion pendant la guerre. Valeur du sol $25,000. Décombres $100; valeur totale $25,000.

Fort Jackson.—Situé à la tête des passes, sur la rive droite du Mississippi. Valeur du sol $100,000. Améliorations $1,000,000. Valeur totale $1,100,000.

Fort Livingston.—Situé à Barataria, à l'extrémité ouest de la Grande Terre (île) formant l'Entrée de la Grande Passe à la Baie de Barataria. Valeur du sol $10,000; améliorations $750,000; valeur totale 760,000.

Fort St-Philippe.—Situé sur la rive droite du Mississippi, à 80 milles environ au-dessus de la Nlle-Orléans. Valeur du sol, $10,000; améliorations, $1,500,000; valeur totale, $1,510,000.

Fort Pike. — Situé sur la principale passe de la Borgne au lac Pontchartrain. Valeur du sol, $10,000; améliorations, $1,000,000; valeur totale, $1,010,000.

Fort McHenry ou Fort Wood.—Situé à la Pause du Chef-Menteur, qui met en communion le lac Borgne et le lac Pontchartrain. Valeur du sol, $20,000; améliorations, $500,000; valeur totale, $520,000.

Tour Dupré. — Située à l'extrémité sud-ouest du lac Borgne, avec 100 acres de terre qui en dépendent. Valeur du sol, $10,000; améliorations, $50,000; valeur totale, $60,000.

Batterie Bienvenue.—Située à l'embouchure du Bayou Bienvenue, avec 100 acres de terre. Valeur du sol, $10,000; améliorations, $1,000,000; valeur totale, $1,010,000.

Cimetière monumental des Etats Unis — Situé à deux milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive gauche du Mississippi—réservé exclusivement pour l'inhumation des soldats des Etats Unis. Valeur du sol, $5,000; améliorations $2000; valeur totale, $7000. — Montant général, $12,004,556, auquel il faut ajouter $507,450 pour la valeur des phares et l'argent, ce qui fait un grand total général de $12,512,006.

On nous prie d'appeler l'attention du public sur les nombreuses additionnels de quelques propriétaires d'immeubles de la rue Royale, indiquées plus loin dans une annonce, qui donnent leur adhésion au projet d'élargissement d'une rue ferrée dans cette rue. Les propriétaires sont divisés en deux camps, les uns sollicitant la création du chemin de fer urbain, les autres s'y opposant. Nous présumons que l'on se rendra aux vœux de la majorité, dans quelque sens qu'elle se prononce.

LE "MONSOON."—C'est un avantage immense pour le public que le service du steamer *Monsoon* pour le commerce de la partie basse de la vallée. Le *Monsoon*, capitaine Bayhi, est arrivé hier de Cincinnati, parvenant aussi brillant que le premier jour. La partie la plus importante des améliorations qu'il a subies est le renouvellement de ses bouilloires. La chambre n'a pas été négligée, et le steamer est dans un état de réparation aussi complet que s'il sortait tout neuf du chantier. Il part ce matin à 10 heures, et dorénavant il partira d'ici régulièrement le mardi et le vendredi à la même heure pour tous les débarcadères du bas de la côte.

☞ La mort est un million de la vie !! Avez un tel avertissement devant nous, soyons au moins prêts pour la lutte, ce qui est facile, si l'on tient à rester dans ce monde le plus longtemps possible: il suffit d'avoir toujours chez soi une bouteille de cet inappréciable remède qu'on appelle le CARMINATIF BYRUP de Harsden.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.—On verra dans une annonce d'aujourd'hui, que quelques changements ont été opérés dans le départ et l'arrivée des trains de l'Pontchartrain, au lieu de char à cheval du matin partira de la ville à 8 heures et demie au lieu de 6, et pour le retour, il y aura un char à cheval à 8 et à 10 heures du soir. Ces changements seront effet à partir d'aujourd'hui samedi, 13 du courant.

☞ MM. GLENDY BURKE & FILS viennent d'ouvrir au No 54, rue du Camp, une saison de bonnes qui sera un jour, nous n'en doutons pas, une des plus importantes de la Nlle-Orléans. M. Glendy Burke a une science consommée des affaires jointe à une grande droiture et une intelligence peu commune de tout ce qui de près ou de loin, se rattache aux finances.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE, 12 octobre 1866.
(Thermomètre de C. Dubassat, cafés Bienville et Chartres.)

	FAHRENHEIT.
6 heures du matin	69 degrés.
Midi	79 "
3 heures du soir	81 "
6 heures du soir	79 "

UN AUTRE FEU.—La torche de l'incendiaire est probablement encore à l'œuvre. Le feu a pris hier, vers une heure, dans une grande bâtisse située à la brique à étages, entre Dauphine et la rue du Canal à la rue Crossman, appartenant à M. Blocomb et occupée par M. & E. B. Hogan comme magasin de fer et fabrique de fournaux. Le feu a été déclaré vers quatre heures et demie par des voisins qui ont vu des lueurs. — De la bâtisse occupée par M. Hogan il est un grand stock avec une assurance de $15,000, juste assez pour couvrir un perte. La bâtisse était assurée à la compagnie des Marchands.

RECORDER VENNARD.—Un individu, accusé d'avoir fait de la musique dans les rues sans licence, et un autre, accusé de tirer les sonnettes des portes et d'entrer dans les allées sans y avoir affaire, ont été traduits hier et acquittés.

MORT ET VOL SUPPOSÉ. — Vers 9 heures, hier matin, le Lieut. Jacobs, de Sous Diretre, fut informé qu'un nègre gisait mort dans une maison, sur la plantation Hopkins, au coin de la route de Gentilly et Champ-Elysées, et qu'il avait été assassiné pendant la nuit. L'officier se porta sur les lieux avec le coroner et trouva que le corps était celui de Louis Dubreuil, âgé de 72 ans. L'examen a prouvé qu'il était mort d'une diarrhée chronique, et l'on suppose que des voleurs lui ont pris une somme de $300. Le Lieut. Jacobs a le nom d'un nègre impliqué dans ce vol; M. Dubreuil avait donné permission de visiter l'endroit et il y avait été la veille dans la matinée. Un officier a été envoyé pour l'arrêter.

RECORDER ARKEN.—Nombre de draymen ont été condamnés hier à $10 d'amende chacun pour n'avoir pas mis de numéros à leurs drays ainsi que la loi le requiert.

Frank Collar remboîtrée dans la rue, avec pas moins de $1000 dans la poche, a été condamné à payer une amende de $10.

LA GUERRE DES COLLIERS DE PLACARDS.—La guerre des colliers est sur le point de recommencer. Il H. Léopold qui avait été condamné à $30 d'amende pour avoir placardé des affiches contre des barrières non publiques, a traduit devant la cour celui qui l'avait dénoncé pour le même fait, et le défendeur a été obligé de fournir caution.

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu hier 21 décès dont 5 causés par le choléra. Vieillards, 4 blancs, 1 noir.

—Encore une histoire exotique que je trouve dans la *Presse*:

En Crète il y a peu de chemins et beaucoup de sentiers.

Pourquoi faire des routes en Crète? dirait un fonctionnaire, c'est bien inutile, puisqu'il n'y a pas de voitures!"

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Hausse sur l'or.

MARCHÉS.

PLUIE EXTRAORDINAIRE.

GRANDES DÉGATS.

Vol dans le Kentucky.

RETOUR DU GÉNÉRAL BEAUREGARD.

Mobile, 12—Coton: ventes d'aujourd'hui, 700 balles; middling 37 à 38, très ferme—Ventes de la semaine, 3,700 balles; reçu, 2,850 balles contre 2,650 la semaine précédente. Exportation, 2,847. Stock dans le port, 123,270.

Vicksburg, 12—Descendant: le Robert E. Lee, le Grey Eagle, le W. R. Arthur et le Silver Spray.—Montant: l'Indiana.—Le fleuve baisse.

New York, 12 au soir.—L'or a fermé à 153; 5-20 à 113 3/4; billets du Trésor 106 3/8. Coton calme, ventes 1,500 balles à 39 à 40. Sucre ferme.

Philadelphie, 12—Le Législateur élue mardi se compose de 34 républicains et de 12 démocrates pour le Sénat et de 63 républicains et de 35 démocrates pour la Chambre. Majorité dans un vote réuni, 35.

Washington, 12—Le sous de Circuit des Etats Unis s'est réuni hier à Trenton, New Jersey, mais n'est ajourné conformément à l'opinion du juge président Chase, d'après laquelle les cours de Circuit ne pourront siéger que lorsqu'une nouvelle assignation de circuits aura été faite à Washington.

Le grand orage de pluie qui a commencé dans l'après midi du 10, continue. La pluie a donné une quantité d'eau vraiment extraordinaire, et les dommages qu'elle a causés ont été très sérieux dans cette région.

Louisville, 12 — Tabac: Ventes, 99 boucauts aux mêmes prix. Farine de vieux blé, $7 25; nouvelle, $6 25; de chaîne, $14. Maïs 80 c. Avoine 48. Porc $32 50. Bacon épaules 16 3/4; côtés désossés 20 3/4. Graisse 18 c.

Bowling Green, Ky., 12—Une bande de six coquins a volé le bureau du chemin de fer et un magasin à South Union, cette après midi. Ils ont enlevé environ $1,200; ainsi un grand lot de marchandises. Trois d'entre eux s'étaient noirci le visage. Le signalement des autres trois répond à peu près au signalement des hommes qui ont volé le train des passagers hier. Les voleurs sont prêts la direction de Franklin.

St. Louis, 12—Farine stationnaire; les acheteurs ne se présentent pas. Maïs ferme à 79 et 80. Avoine active à 48 et 52c. Provisions languissantes et sans changement. Whisky ferme à $2 32.

Cincinnati, 12.—Farine en bonne demande et plus ferme au rapport avec l'approvisionnement à $10 35 et $11 pour la superfine, et $12 et $15 pour les marques de commerce et de fantaisie. Maïs languissant à 80 c. Avoine sans changement. Rix $1 08 et $1 10. Provisions sans changement. Porc $32 75. Viande 14 1/2 à 16 1/2. Bacon 16 1/4 c. Saindoux 16 3/4 à 19 c. Coton ferme à 38 pour le middling; les détenteurs n'offrent pas dans l'attente de prix beaucoup supérieurs. Or 150 1/2.

Washington, 12—L'honorable D. A. Middleton, greffier de la Cour Suprême des Etats-Unis, donne avis qu'à la session de décembre prochain les affaires générales produites devant la cour par writs d'erreur ou appels du Circuit de Circuit et de District par les divers districts dans les Etats déclarés en rébellion par la proclamation du président des Etats-Unis au date du 16 août 1861, seront appelés et jugés suivant les règles et dans l'ordre régulier du rôle.

Le général Beauregard est arrivé à midi, aujourd'hui, de Baltimore, en route pour la Nouvelle-Orléans.

Baltimore, 12.—L'assemblée plénière catholique agira sans autre séance publique, dimanche.

La grande messe pontificale sera célébrée.

La pluie continue par intervalles avec de forts vents de l'est. On rapporte que la propriété a beaucoup souffert.

Autres Dépêches.

Washington, 12 oct.—Le *Philadelphia Ledger* admet ce matin que son correspondant a été trompé en télégraphiant une dépêche portant que le Président avait signé l'Acte qui refait la loi constitutionnelle du Congrès et sur la question de savoir si il n'a pas le droit de reconnaître les représentants du Sud et les représentants du Nord, amis de l'administration, comme le Congrès légitime, etc. L'excitation causée par cette dépêche est tombée devant les démentis publiés en semi-officiels qui sont publiés.

New York, 12—Les steamers Saratoga, pour Norfolk, et l'Arfiona, pour Aspinwall, partis hier, ont jeté l'ancre à Sandy Hook à cause de la grosse mer et de l'orage.

Baltimore, 11—Un meeting public a eu lieu ce soir au théâtre de Front street, sous les auspices de la commission unioniste des affranchis américains pour l'amélioration des gens de couleur. Le juge-président Chase présidait. Le juge Russell, de Boston; Henry Ward Beecher, le général O. O. Howard et autres, ont harangué le meeting.

Indianapolis, 12—Les retours officiels viennent lentement; mais ils ne montrent rien qui indiquent un changement dans le résultat général déjà rapporté. La législature est composée des démocrates suivants, savoir: Sénat, 32 républicains, 18 démocrates; Chambre, 64 républicains, 18 démocrates. Les républicains auront une majorité de 40 voix, dans les votes réunis.

L'élection d'Orth et Washburne, dans le 7e et le 8e District, est accordée par les deux partis.

SALEM, Massachusetts, 11.—La convention congressionnelle républicaine dans le 5e District, a eu lieu hier. B. F. Butler a été nommé pour le Congrès au premier ballotage.

New-York, 12 oct.—Gonzales et Pellicer ont été arrêtés ce matin, à Brooklyn, à cinq blocs de distance du lieu où le señor Otero a été assassiné. Ils ont pleinement avoué leur participation dans le meurtre.

New-York, 12, 1 P. M.—Or, 151 3/4; sterling 167 3/4 à 60 jours; coton ferme à 39 et 41.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DU 14 SEPTEMBRE.

Le tremblement de terre qui a été ressenti hier, 11 septembre, vers cinq heures dix minutes du matin, n'est bruit à la ville où on sait seulement qu'on l'a été constaté, non seulement dans différentes quartiers de la capitale, mais, comme nous l'avons dit, dans les communes des environs, ainsi que dans plusieurs villes des départements. A Paris, les oscillations étaient dirigées de sud au nord.

La secousse a été surtout très sensible dans tous les Hôtes ministériels, principalement rue de Versailles, et dans les rues Bellot et Mélière. Dans cette dernière rue, la maison No. 4 a été si fortement secouée, que ses habitants, éveillés en sursaut, se sont enfuis en toute hâte de leur domicile. S'il faut en croire le *Droit*, l'ébranlement de cette maison a été positivement ressenti, et des mesures ont dû être prises pour éviter tout accident.

Le mouvement ne s'est pas borné au 16me arrondissement; celui qui écrit ces lignes, ajoute la feuille judiciaire, est qui habite le passage Choiseul (2me arrondissement), s'est senti bercé deux fois par deux oscillations distinctes se succédant à quelques secondes d'intervalle. La même sensation de bercement, très prononcée, a été constatée par d'autres personnes du même quartier.

—A Boulogne et à Auteuil, nous écrit on, les planchers se soulevaient, faisant vaciller les lits, et ce mouvement était accompagné d'un bruit de trépidation des vertres et de la vaisselle. Quelques personnes, justement alarmées, ont envoyé chercher le secours.... des sapeurs pompiers.

—Le matin, dans ces deux communes, on se communiquait ses impressions sur cet étrange phénomène, que l'explique pas la nature peut volcanique du sol, et qui ne peut vraisemblablement être attribué qu'à un déplacement de couches de terrain occasioné par les dernières pluies.

—A Créteil, dit la *Gazette des Tribunaux*, un habitant a été réveillé au moment où la muraille de sa chambre le couchait sur le côté droit, et il affirme avoir distinctement entendu le bruit que la secousse avait produit sur la pendule et les flambeaux de bronze garnissant la cheminée de sa chambre à coucher.

Voici ce qu'on écrit de Saint-Cloud à l'*Opinion nationale*:

—Le matin, à cinq heures qinze ou vingt minutes, nous avons été réveillés par quatre ou cinq secousses consécutives de tremblement de terre. Mon lit s'est trouvé fortement secoué, ainsi que les plaques de cheminée; tous les meubles ont été agités et s'entrechoquaient. Au même moment, les sonnettes se sont mises à sonner si fortement, que je me suis hâté de me lever et d'aller ouvrir.

—Je ne trouvai naturellement personne, mais en même temps des voisins ouvraient aussi leur porte, agissant également en leur sonnette agitée.

—Autant que j'ai pu le constater, les oscillations se faisaient sentir de l'est à l'ouest.

—Le temps était très couvert à l'est.

—Les personnes habitant Montretout, Ville-d'Avray et le haut Sèvres ont également ressenti ce tremblement de terre.

Nous apprenons que le phénomène a été observé aussi à Sarcelles, Yerres, Brussy, Montgeroult, etc.

La note publiée par le *Moniteur* nous apprend que s'est exactement à la même heure que les secousses se sont fait ressentir à Limoges, Tours et Sèmur. Dans cette dernière ville, l'oscillation affectait un mouvement de l'ouest à l'est.

—Voyons ce qu'en nous mande l'ouest.

—Ce matin à cinq heures dix minutes nous ressentîmes tout une forte secousse de tremblement de terre d'une assez longue durée, presque tous les habitants ont été brusquement réveillés, leurs meubles remuer dans mon lit comme l'on remue les enfants dans un berceau. Dans un des premiers hôtels de la ville, une corniche en pierre est tombée par suite de la secousse. Le propriétaire d'un café m'a dit que, depuis lors, toute la bière de la cave est trouble, par la secousse l'a fortement agitée dans les barriques.

A Limoges, nous apprend le *Courrier du Centre*, pendant trois secondes, la terre a oscillé de l'est au nord avec un mouvement vibratoire très prononcé. Les meubles et les cloisons des appartements ont participé pendant plus de cinq minutes aux trépidations du sol.

Les secousses se sont fait sentir d'une façon inégale. Très fortes sur certains points, elles ont été presque insensibles sur d'autres.

Elles se seraient encore, ajoute ce journal, jusqu'où elles se sont étendues, mais nous savons déjà, qu'à Isle, et surtout à Verneuil, elles ont été très violentes.

Quelques personnes prétendent qu'une première secousse a eu lieu vers deux heures du matin. Comme toujours, le phénomène était accompagné d'un bruit sourd comparable à celui d'un train de chemin de fer passant sous un tunnel ou d'une lourde voiture lancée au galop.

A Bercilhac, le tremblement de terre a été fortement ressenti.

A Périgueux, le tremblement a été très accentué et les deux commotions ont duré environ deux secondes. Le courant se dirigeait de l'est à l'ouest.

—On lit dans le *Journal d'Indret et Loire*:

—Ce matin, à cinq heures onze minutes (heure de Paris), on a ressenti à Tours une assez forte secousse de tremblement de terre qui a mis en émoi notre population.

—Ce phénomène, dont la durée totale a été de six secondes, a été accompagné d'un ébranlement sourd analogue au bruit d'une lourde voiture roulant sur le pavé. Il a eu lieu en deux secousses distinctes, qui ont produit une vive trépidation en mouvement oscillatoire rapide, dont le mouvement était dans la direction est-ouest. Ce mouvement, surtout sensible dans les étages supérieurs des maisons, a été assez énergique pour réveiller une grande partie de la population de la ville.

—Le tremblement de terre s'est fait sentir aussi dans les localités voisines de Tours, où il a produit une vive et universelle émotion.

—Ainsi on l'a éprouvé à Saint-Symphorient, à Saint-Pierre des Corps, à Saint-Cyr, à Chambray, à Saint-Avertin, à Athée, à Joué, à Sainte-Maure, Cormes, Notre-Dame-d'Oe, Ambonne, Loches, et à Ville-aux-Dames.

—Les oscillations ont été également constatées aux environs de Vendôme et au Mans comme dans notre département et à la même heure.

—Le 1er septembre, entre huit et neuf heures du soir, un tremblement de terre avait été également ressenti dans le département des Deux-Sèvres. Les oscillations du sol, à Niort, à Saint-Maixent, à Cramay, à Magné, à La Motte et autres localités, avaient été accompagnées du même bruit souterrain qui a été remarqué à Tours.

A Niort, le mouvement oscillatoire a été remarqué par des personnes habitant les rues du Bac, aux Ours, Impériale, et par d'autres points.

A Nantes, la secousse a été assez violente. La direction du mouvement, dit le *Phare de la Loire*, paraît avoir été de l'ouest à l'est, mais en ont pas pu exactement dire quelle a été la durée.

Cependant, d'après quelques-uns, elle aurait duré environ 5 à 6 secondes.

Le mouvement de trépidation a été surtout fort sensible sur le versant occidental, ou quartiers situés sur le versant occidental, ou a constaté dans plusieurs maisons que la vaisselle s'entrechoquait et que les vitres tremblaient comme sous l'influence d'une forte détonation.

Du reste, la secousse s'est fait sentir sur les deux rives de la Maine, et à la même heure exactement, ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, et des mesures ont dû être prises pour éviter tout accident.

Nous avons annoncé hier que la commotion avait été assez forte à Rouen.

—Dans une maison du quai, nous apprend le *Journal de Rouen*, le mouvement, bien sensible au 1er étage inférieur, a éveillé les habitants des étages supérieurs. Un lit a été déplacé de 5 centimètres, un autre a été soulevé; des pièces d'un service de table ont été secouées, les portes et les fenêtres, et le bruit a été tel qu'un voisin, croyant à un déménagement trop matinal, a fait de vives et fort peu de réclamations dans l'intérêt de son sommeil.

A ce propos le *Journal de Rouen* rappelle qu'en 1852, le 26 juin, vers midi, il y eut dans cette ville un tremblement de terre.

Aux villes et communes du Loiret que nous éditions hier pouvaient ajouter Lamotte-Beuvron, Saint-Jean-le-Blanc, la Chapelle Saint-Mesmin, Chateau-Neuf, Menng, Beaugency, Tavers, Meung, Dreux, Germiny, Lorris, Sully-sur-Loire.

Le correspondant de Sully, du *Journal du Loiret*, rappelle aussi qu'il y a vingt-cinq ans une secousse analogue s'était fait sentir dans cette ville.

UNE SINGULIÈRE MANIÈRE DE RENDRE LA MONNAIE.—Un Américain ayant eu à se plaindre d'un marchand de Paris, Rue Rivoli, porta plainte à la police. Le commissaire, tout en blâmant le marchand, fit observer au plaignant que le Président avait signé l'Acte qui refait la loi constitutionnelle du Congrès et sur la question de savoir si il n'a pas le droit de reconnaître les représentants du Sud et les représentants du Nord, amis de l'administration, comme le Congrès légitime, etc. L'excitation causée par cette dépêche est tombée devant les démentis publiés en semi-officiels qui sont publiés.

—Le maître de Chanceaux écrit que le soulèvement vertical ressenti à cinq heures a fait choquer les contre l'autre un de ses objets, et que la secousse a été assez forte pour faire des meubles, et qu'il a été assez d'une douzaine d'oscillations horizontales, du nord-ouest au sud-est, très rapides et très prononcées, mais semblables au roulement d'un autre. Le mouvement agité par la mer. Le tout a duré environ vingt secondes.

—A Poitiers, Limoges, Perigueux et Saintes on n'a ressenti qu'une secousse, tandis que à Angoulême, d'après le *Charentais*, il y en a eu deux distinctes à près d'une minute d'intervalle, la première a été plus forte que la première. Quelques personnes prétendent en avoir ressenti une à trois heures du matin.

Le tremblement de terre s'est aussi étendu à Bordeaux. Le *Gironde* qui nous parvient ce jour-d'hui, nous apprend que la secousse s'est produite dans cette ville avec une assez remarquable intensité.

La soirée de jeudi avait été signalée par une atmosphère très lourde et sensiblement électrisée. Vendredi matin, un brouillard assez épais couvrait le sol au moment où le phénomène a eu lieu.

A La Rochelle, à cinq heures un quart, deux secousses successives se sont fait sentir. Chacune d'elles, dit l'*Echo rochelais*, a été de courte durée, mais assez forte pour ébranler les murs des